

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de La Seigneurie tenue le 5 mai 2025, à 19 h, à la bibliothèque de l'école.

| Représentant.e.s des parents                   | Représentant.e.s des enseignant.e.s | Représentant.e.s soutien et professionnel (PNE) | Directions                 | Représentant.e.s des élèves |
|--|-------------------------------------|---|----------------------------|-----------------------------|
| Tania Bernier                                  | Karine Beaulieu                     | Denise Nicholls (soutien)                       | Mathieu Bougie (retard)    | Raphaël Forget              |
| Véronique Boucher (Présidente)                 | Gail Cliche                         | Shirley Normand (PNE)                           | Geneviève Boudreault (abs) | Estelle Gélinas             |
| France Boulay (Démission)                      | Samuel Filion-Doiron                |   | Olivier Litalien           |                             |
| Lucile Dureau                                  | Geneviève Lépine                    |   | Aïsa-Diane Mantah          |                             |
| Julie Leblanc (Représentante - comité parents) | Alexandra Rodrigue (abs)            |   | Katia Ouellet              |                             |
| Jean-Pierre Manderlier                         | Éloïse Simard-Veer                  |   | Isabelle Simard            |                             |
| Maripier Mercier                               |                                     |   |                            |                             |
| Jessica Parent                                 |                                     |   |                            |                             |

M<sup>me</sup> Nathalie Laberge agit à titre de secrétaire.

#### **4.1 ACCUEIL ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

La présidente souhaite la bienvenue aux membres et constate que le quorum requis par la Loi est atteint. La présidente déclare la séance ouverte à 19 h.

#### **4.2 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucun public

#### **4.3 INSCRIPTION DE POINTS (VARIA)**

- Élèves sur le conseil d'établissement

#### **4.4 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 MAI 2025**

CE 24/25 25

IL EST PROPOSÉ par Jessica Parent d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 mai 2025, avec l'ajout d'un point 4.15 et d'un point varia, tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
AVIS DE CONVOCATION

Bonjour,

La présente est pour vous convoquer à une séance ordinaire du conseil d'établissement qui se tiendra le lundi 5 mai 2025 à 19h à la bibliothèque de l'école de La Seigneurie. Vous devez entrer par la porte numéro 13, qui est située en arrière de l'école.

**PROJET D'ORDRE DU JOUR**

- 4.1 Accueil;
- 4.2 Période de questions du public;
- 4.3 Inscription de points (varia);
- 4.4 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 mai 2025;
- 4.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 février 2025;
- 4.6 Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 25 février 2025;
- 4.7 Formation pour les membres du conseil d'établissement;
- 4.8 Informations diverses :
  - a) De la direction;
    - Clientèle 2025-2026
    - Ajustement du budget de l'école 2024-2025 (article 95)
  - b) Du représentant du comité de parents; - 5 min.
  - c) Des représentants du parlement-étudiant : - 15 min.

**DÉCISIONS**

- 4.9 Approbation des ajouts de sorties et activités éducatives (article 87); - 10 min.
- 4.10 Approbation du code de vie de l'école 2025-2026 (articles 76 et 110.2); - 20 min.
- 4.11 Ajout à la grille-matières 2025-2026 « Pré-DEP » (articles 86 et 89) - 15 min.
- 4.12 Questionnement au sujet de la campagne de financement « Les saveurs du cœur » (article 95); - 10 min.
- 4.13 Évaluation annuelle des résultats du protocole contre la violence et l'intimidation (article 83.1) : - 15 min.
- 4.14 Approbation des frais chargés aux parents :
  - Le petit matériel et les frais de surveillance (articles 7 et 77.1); - 15 min.
- 4.15 Consultation au sujet de la modification de la politique visant à contrer le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail (article \_\_\_); - 5 min.
- 4.16 Nouveau partenariat en Sport-Études 2025-2030 (résolution); -5 min.
- 4.17 Varia;
  - Élèves sur le conseil d'établissement
- 4.18 Levée de l'assemblée

Véronique Boucher  
Présidente

**4.5 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 FÉVRIER 2025**

CE 24/25 26 IL EST PROPOSÉ par Jessica Parent d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 février 2025, tel que présenté.

**ADOPTÉ L'UNANIMITÉ**

#### **4.6 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 FÉVRIER 2025**

La direction informe les membres que les suivis ont été faits concernant les points 3.11, 3.21 et 3.14 du dernier procès-verbal.

#### **4.7 FORMATION POUR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

La présidente demande aux membres s'ils ont des questions concernant la formation pour les membres. Les membres n'ont aucune question à ce sujet.

#### **4.8 INFORMATIONS DIVERSES**

a) De la direction;

- Clientèle 2025-2026 :  
La direction présente aux membres un aperçu de l'organisation scolaire pour l'année 2025-2026. Elle informe les membres sur les différentes rencontres à venir concernant l'accueil des nouveaux élèves.
- Ajustement du budget de l'école 2024-2025 (article 95) :  
Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

b) Du représentant du comité de parent;

Julie Leblanc communique des informations concernant les dernières rencontres du comité de parents.

c) Du représentant du parlement-étudiant;

Estelle Gélinas s'adresse aux membres. Elle communique des informations sur l'avancement de certains dossiers en cours à l'école. Elle informe les membres concernant les dernières activités du parlement étudiant.

Raphaël Forget fait part aux membres de l'inquiétude, de la surcharge de travail et du stress des élèves face à la quantité d'examens versus les sessions d'épreuves qui se donnent à l'école de La Seigneurie. Il demande à la direction des explications concernant les critères d'exemption aux examens. La direction fournit des explications sur ces sujets aux membres du conseil d'établissement.

#### **4.9 APPROBATION DES AJOUTS DE SORTIES ET ACTIVITÉS ÉDUCATIVES (ARTICLE 87)**

CE 24/25 27

CONSIDÉRANT l'article 87 de la Loi sur l'instruction publique;

IL EST PROPOSÉ par Véronique Boucher d'approuver les ajouts de sorties et activités éducatives, tels que présentés.

**APPROUVÉS À L'UNANIMITÉ**

#### **4.10 APPROBATION DU CODE DE VIE DE L'ÉCOLE 2025-2026 (ARTICLES 76 ET 110.2)**

CE 24/25 28

CONSIDÉRANT les article 76 et 110.2 de la Loi sur l'instruction publique;

IL EST PROPOSÉ par Jessica Parent d'approuver le code de vie de l'école (version provisoire) pour l'année 2025-2026, tel que présenté, en attendant les balises ministérielles.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

#### **4.11 AJOUT À LA GRILLE-MATIÈRES 2025-2026 « PRÉ-DEP » (ARTICLES 86 ET 89)**

CE 24/25 29

CONSIDÉRANT les articles 86 et 89 de la Loi sur l'instruction publique:

IL EST PROPOSÉ PAR Gail Cliche d'approuver l'ajout à la grille-matières 2025-2026 du programme «Pré-DEP», tel que présenté.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

#### **4.12 QUESTIONNEMENT AU SUJET DE LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT « LES SAVEURS DU CŒUR » (ARTICLE 95) :**

Véronique Boucher informe les membres du conseil des motifs sous-tendant sa demande d'informations en lien avec la demande d'approbation de la campagne de financement pour le projet « les Saveurs du cœur ».

**ATTENDU** qu'en vertu de l'article 94 de la *Loi sur l'instruction publique*, le Conseil d'établissement peut, au nom du Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries, solliciter et recevoir toute somme d'argent, par don, legs, subventions ou autres contributions bénévoles de toute personne ou de tout organisme public ou privé désirent soutenir financièrement les activités de l'école;

Il est proposé par Sarah-Émilie Lemieux, enseignante en Éducation physique et à la santé - sec. 4 et Entrepreneuriat-études - sec. 5, de tenir la campagne de financement ayant les caractéristiques suivantes:

1. But collectif: financer l'achat d'ingrédients manquants pour la réalisation de repas à distribuer gratuitement dans le frigo communautaire de l'organisme d'entraide Agapè à partir des aliments périssables que celui-ci doit écouler ainsi que de contenants de distribution;
2. Dates de la campagne/responsabilité: Cette campagne de financement se déroulera du 2 avril au 30 mai et inclut l'activité suivante, en faveur des élèves de secondaire 5 du programme Entrepreneuriat-études, sous la responsabilité de madame Sarah-Émilie Lemieux, enseignante en Entrepreneuriat-études - sec. 5:
  - A) Sociofinancement via la plateforme La Fabrique à projets;
  - B) Montant amassé visé: Le montant amassé visé est de 500 \$, les sommes résiduelles pouvant être utilisées pour bonifier le projet ou, sinon, conservées par l'établissement scolaire;
  - C) Logo: Si requis, l'utilisation du nom et du logo de l'établissement scolaire est permise pendant la période mentionnée au paragraphe B).

CE 24/25 30

IL EST PROPOSÉ par Jessica Parent d'approuver le campagne de financement « Les Saveurs du cœur », telle que présentée.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **4.13 ÉVALUATION ANNUELLE DES RÉSULTATS DU PROTOCOLE CONTRE LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION (ARTICLE 83.1)**

Katia Ouellet, direction adjointe, informe et communique des informations et des explications aux membres sur l'évaluation annuelle des résultats concernant le protocole contre la violence et l'intimidation.

#### **4.14 APPROBATION DES FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS (ARTICLE 7 ET 77.1)**

- **LE PETIT MATÉRIEL ET LES FRAIS DE SURVEILLANCE (ARTICLES 7 ET 77.1)**

CE 24/25 31

CONSIDÉRANT les articles 7 et 77.1 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT que le nombre d'élèves est en hausse;

CONSIDÉRANT l'ajout de ce fait nécessaire de ressources liées à la surveillance;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu dans les circonstances d'augmenter les frais de surveillance à 70 \$ par élève pour l'année scolaire 2025-2026;

IL EST PROPOSÉ par Geneviève Lépine d'approuver les frais chargés aux parents (le petit matériel et les frais de surveillance 2025-2026).

**APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ**

#### **4.15 CONSULTATION SUR LA MODIFICATION DE LA POLITIQUE VISANT À CONTRER LE HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE ET LA VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL EN MILIEU DE TRAVAIL (ARTICLE )**

Les membres du conseil d'établissement n'ont aucun commentaire particulier à fournir au Centre de services scolaire concernant la consultation de la modification de la politique visant à contrer le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail.

Pour ces motifs, il est résolu d'informer le Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries que le conseil d'établissement de l'école secondaire La Seigneurie n'a pas de commentaire particulier à formuler.

#### **4.16 NOUVEAU PARTENARIAT EN SPORT-ÉTUDES 2025-2030**

CE 24/25 32

CONSIDÉRANT la demande de partenariat Sport-Études du Club de patinage de vitesse dès l'année 2025 2026;

La direction propose que l'école de La Seigneurie démarre un partenariat Sport-Études en patinage de vitesse dès 2025-2026. Cette proposition fait suite aux demandes d'admission d'élèves athlètes de cette discipline, habitant sur le territoire du Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries. L'organisation sportive partenaire de patinage de vitesse sera le Centre de glaces Gaétan-Boucher, site d'entraînement des fédérations provinciales et nationales en patinage de vitesse.

IL EST PROPOSÉ par Julie Leblanc d'approuver la proposition d'entente Sport-Études 2025-2030 en patinage de vitesse.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **4.17 VARIA**

- **Élèves sur le conseil d'établissement**

Une proposition est faite aux membres du conseil d'établissement afin qu'il y ait plus d'élèves sur le conseil d'établissement. Ces élèves pourraient venir de tous les niveaux scolaires et feraient partie des membres du public (aucun droit de vote). Un suivi sera fait dès le début de l'année scolaire 25-26 auprès des élèves afin de connaître leur intérêt.

#### **4.18 LEVÉE DE LA SÉANCE.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 50.

---

Véronique Boucher, présidente

---

Isabelle Simard, directrice

---

Nathalie Laberge, secrétaire